

COMITÉ DE SUIVI — MINE AKASABA OUEST

NOTES DE RENCONTRE ET FAITS SAILLANTS — VERSION VALIDÉE PAR LES MEMBRES

SOMMAIRE	
Date et heure	11 novembre 2025 - 17 h 30
Lieu	Mine Goldex, 1953 3 ^e Avenue, Val-d'Or
Plan de rencontre	› Nouvelles du milieu › Actions de suivi et engagements › Retour sur la dernière rencontre › Mise à jour des opérations › Suivis sonores et vibrations › Résultats du sondage et piste d'améliorations › Varia et prochaines étapes
Objectifs de la rencontre	› Présenter les suivis du niveau sonore et des vibrations › Présenter les résultats du sondage visant à évaluer le Cadre de bon voisinage Akasaba Ouest et valider les propositions de modifications avec les membres du comité
Membres du Comité	› Environnement — Luc Bossé, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie › Citoyens — Véronique Bolduc, Lac Bayeul › Citoyens — Véronique Ogonowski, Lac Ben › Organismes municipaux — Sylvie Hébert, Ville de Val-d'Or › Organismes municipaux — Jacynthe Pothier, MRC Vallée-de-l'Or › Communautés autochtones — Ronald Brazeau, Nation Anishnabe Lac Simon › Économique — Frédéric Cossette, Chambre de commerce de Val-d'Or
Représentants Agnico Eagle (AEM)	› Alexandre Legault, coordonnateur communications et relations avec le milieu › Jessica Trudel Bleau, assistante-surintendante communications et relations avec le milieu › Lydia Chaput, conseillère en environnement
Transfert Environnement et Société	› Pascale Fortin-Richard (Facilitatrice) › Elisabeth Doyon (Rapporteuse)

Rédigé par Transfert Environnement et Société. Ce document n'est pas un verbatim, il a pour objectif de résumer le plus fidèlement possible les principaux échanges et préoccupations soulevées lors de la rencontre et d'assurer le suivi des différentes actions demandées par le Sous-comité.

ACTIONS DE SUIVI ET ENGAGEMENTS

- › Vérifier avec les opérations jusqu'à quel endroit est effectué l'épandage d'abat-poussière sur la 7e rue entre le rond point et l'aéroport (le chemin de l'aéroport) et déterminer quel abat-poussière est utilisé par les autres intervenants.
- › Informer le MTMD de l'enjeu de sécurité à l'intersection où les boîtes aux lettres cachent le panneau STOP.
- › Vérifier la possibilité de modifier l'enseigne qui génère de l'éblouissement à l'intersection du chemin du Lac-Sabourin et du chemin de la mine Akasaba Ouest.
- › Vérifier qui est responsable de l'entretien de la végétation bloquant la visibilité des panneaux de signalisation à l'intersection du chemin du Lac-Sabourin et du chemin de la mine Akasaba Ouest.
- › Vérifier s'il est possible d'ajouter une affiche, incluant le numéro de téléphone à utiliser en cas de présence de caribou, dans la zone à modalités particulières sur le chemin de la mine Akasaba Ouest.

MOT DE BIENVENUE ET ÉCHOS DU MILIEU

Mme Pascale Fortin-Richard, facilitatrice de la firme Transfert Environnement et Société (ci-après «Transfert»), ouvre la rencontre en partageant l'ordre du jour, ainsi que les principaux objectifs. Mme Fortin-Richard procède à un tour de table pour permettre à chacun de partager les échos de leur milieu respectif. Y sont notamment mentionnés :

- › La Chambre de commerce de Val-d'Or informe le comité que des changements au sein de ses ressources professionnelles permanentes ont eu lieu.
- › La MRC indique que la bonification de différents documents tels que le Plan climat, le Schéma d'aménagement ainsi que le Plan de mise en valeur du territoire public sont en cours. Une étude est en cours afin d'évaluer les effets du *fly-in fly-out* dans la région et sera mise en ligne une fois finalisée. On souligne aussi que l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a révélé que Val-d'Or était la ville avec le plus haut taux d'immigration de la région.
- › La Première Nation du Lac Simon souligne l'ouverture d'un nouvel aréna, apprécié notamment pour sa capacité à encourager l'activité physique dans toutes les tranches d'âge, créant un lieu d'échange et de rassemblement pour la communauté. Enfin, on ajoute que l'organisation du prochain pow-wow a débuté.
- › L'organisme de bassin versant informe que beaucoup de travaux sur le terrain ont été faits cet été concernant les relevés des installations sanitaires jusqu'à très tard dans la saison. Par ailleurs, des études visant à recenser les micro-invertébrés

aquatiques, des organismes qui jouent un rôle clé dans l'alimentation des poissons, sont en cours afin de dresser un état des lieux.

- › La MRC rappelle qu'il y a une consultation publique en ce moment concernant l'aménagement de la forêt récréative de Val-d'Or et invite les membres à aller répondre au sondage.
- › La MRC collabore également avec l'UQAT pour étudier l'effet de la conservation des milieux humides sur l'esker.

SUIVI DU NIVEAU SONORE ET DES VIBRATIONS

Madame Lydia Chaput, conseillère en environnement, indique qu'AEM dispose de deux sismographes (des appareils mesurant les vibrations). Le premier est installé à la première maison au lac Bayeul et le second sur le site d'Akasaba Ouest. Elle présente les résultats liés aux sautages pour l'année 2025, mentionnant que 61 sautages ont eu lieu au cours de l'année. Aucun de ces sautages n'a dépassé les seuils limites de vibrations et de surpressions, selon la firme externe Soft DB, qui effectue un suivi en continu.

La campagne de suivi sonore a commencé en septembre 2022. Les normes exigent qu'elle soit effectuée tout au long des phases de construction et d'exploitation du projet. **Deux types de suivi** sont faits.

- Le premier est **un suivi de longue durée** qui se fait sur une période minimale de 48 heures, et qui se produit quatre fois par année pendant la période d'exploitation, couvrant au moins une journée en semaine et une journée en fin de semaine.
- Le second est **un suivi de courte durée**, qui se fait durant environ 1 heure en journée et qui est réalisé mensuellement.

Mme Chaput explique la localisation des différentes stations de mesure et précise que la zone P4 est la zone de référence, soit la zone la plus éloignée qui permet de mesurer le bruit résiduel, c'est-à-dire qui n'est pas affecté par les activités minières. L'instrument de mesure P4 est installé à cet endroit pour servir de référence afin de comparer le bruit ambiant aux bruits générés par les activités minières.

Concernant les résultats sonores pour l'année 2025, aucune non-conformité n'a été signalée par Soft DB. Mme Chaput explique la différence entre le bruit consigné et le bruit non consigné, en précisant les facteurs qui influencent les résultats, ainsi que les bruits pouvant être attribués à d'autres sources qu'aux activités de la mine, comme le bruit généré par les routes et les activités humaines. Ces niveaux de bruit sont calculés et soustraits pour déterminer le niveau de bruit net directement lié aux opérations de la mine.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
Qu'est-ce que la surpression ?	La surpression est une onde de pression non audible qui voyage très vite dans l'air (comme une « bouffée d'air ») et est générée par les sautages. Elle est détectable grâce à des sondes ultras performantes.
Avez-vous besoin d'électricité pour mesurer le son ? Sur quoi vous branchez-vous ?	Nous utilisons des énergies renouvelables, principalement des panneaux solaires, car ils sont très efficaces et permettent de fonctionner sans avoir besoin de se brancher au réseau.
Des membres du comité ont suggéré d'illustrer et de vulgariser l'information différemment que sous forme de tableau. Bien que les explications aient été comprises, plusieurs estiment qu'il serait pertinent de mieux visualiser la distinction entre la norme de bruit, les bruits enregistrés et les sons naturels de la zone. Il est important que la population comprenne facilement la contribution du milieu naturel et celle de la mine à l'impact sonore dans le secteur.	Il serait en effet pertinent de travailler avec Soft DB pour créer des éléments plus visuels, permettant de mieux mettre en perspective ce que signifient les chiffres. Par exemple, on pourrait comparer les niveaux sonores à ceux d'appareils familiers, comme le bruit émis par un réfrigérateur, afin de rendre l'information plus concrète et compréhensible.
Il pourrait être intéressant de réaliser des exercices permettant d'utiliser un instrument de mesure du son, afin de vivre en personne l'expérience des différents niveaux sonores et de mieux comprendre ce qu'ils signifient en les écoutant directement.	C'est une excellente idée, nous le faisons d'ailleurs lors de rencontres publiques. Parfois, nous invitons les enfants à crier dans nos instruments pour illustrer le bruit que cela génère. C'est une méthode intéressante, car elle permet d'aborder l'impact sonore de manière concrète et ludique.

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE CADRE DE BON VOISINAGE ET PISTES D'AMÉLIORATION

Monsieur Alexandre Legault rappelle les principales étapes qui ont été communiquées aux membres du comité en vue de la révision 2025 du Cadre de bon voisinage. Il souligne qu'un sondage a été réalisé cet été en collaboration avec Transfert, et que la rencontre d'aujourd'hui a pour objectif principal de présenter les résultats de ce sondage ainsi que les ajustements proposés au Cadre de bon voisinage. Ensuite, AEM prévoit présenter les ajustements dans un café-citoyen, distribuer par la poste la nouvelle version du cadre de référence et finalement, faire la mise en ligne du cadre sur le site web d'ici la fin de l'année 2025.

Madame Jessica Trudel Bleau présente les objectifs du Cadre de bon voisinage, les indicateurs de performance et procède à la présentation des résultats du sondage ainsi que des modifications proposées au Cadre. Les modifications détaillées sont présentées à l'Annexe 1, cette section se concentre sur les échanges qui ont eu lieu avec le comité.

Suite à la présentation des résultats du sondage, il y a eu une seule question.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
À la question 5, quelqu'un a répondu « Je ne consulte aucun de ces moyens de communication ». Comment expliquez-vous cette réponse?	La question vise à déterminer le moyen de communication préféré des gens. On suppose que ceux qui ont répondu au sondage ont été contactés d'une façon ou d'une autre, mais cela ne signifie pas nécessairement que c'est leur moyen préféré.

MÉCANISME DE TRAITEMENT DES DEMANDES ET PRÉOCCUPATIONS

Madame Trudel Bleau présente les exigences du cadre actuelles et les recommandations pour le prochain cadre aux membres du comité. Aucune proposition de modification additionnelle n'a été apportée par les membres.

GESTION DES POUSSIÈRES

Les membres sont en accord avec les modifications proposées et des échanges ont eu lieu sur les points suivants :

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
Est-ce que l'arrosage régulier des chemins pourrait entraîner des enjeux au niveau de la qualité de l'eau?	L'arrosage serait basé sur les conditions météorologiques et viserait à réduire au minimum le nuage de poussière, et ce, uniquement sur le site et le chemin Goldex-Manitou. Nous ne prévoyons pas arroser les autres chemins et routes et donc toute l'eau demeurera à l'intérieur du site minier.
Y a-t-il eu plus d'arrosage que d'habitude cette année?	Oui, cette année nous avons arrosé plus que d'habitude étant donné les conditions météorologiques très sèches à l'automne.
Planifiez-vous utiliser une autre sorte de granules pour l'arrosage?	Nous faisons des études présentement afin d'explorer d'autres options de granules qui seraient potentiellement plus écologiques, mais nous devons nous assurer qu'ils sont efficaces et homologués par le Bureau des normes du Québec (BNQ).
Est-ce que ce nouveau granule pourrait endommager les véhicules?	Non, une toute petite quantité serait diluée dans une très grande quantité d'eau, éliminant ainsi tout risque pour les véhicules.
Au début du chemin Goldex-Manitou, après le rond-point, qu'est-ce qui est utilisé comme abat-poussière? Il y a souvent de la boue et de la poussière sur le chemin jusqu'à la mine d'Eldorado.	Nous ne savons pas ce qu'ils utilisent, mais nous allons vérifier avec nos opérations jusqu'où notre produit est étendu et vous revenir avec la réponse.
La gestion de la poussière, c'est un enjeu pour les compagnies minières, mais aussi pour le transport des compagnies forestières.	Si vous remarquez un problème de poussière, qu'il soit lié à nos opérations ou à d'autres sources sur le chemin que nous utilisons, n'hésitez pas à nous en informer. Ça nous aide à comprendre rapidement où et quand le problème survient, à le documenter, et à le régler rapidement en effectuant un épandage.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
Une pratique de gestion de la boue et de la poussière déjà observée dans l'industrie forestière est l'utilisation de pierre nette de plus gros calibre sur 50 mètres avant et après une traversée de cours d'eau. Cela oblige les conducteurs à ralentir et la pierre capture la boue avant la traversée du cours d'eau, ce qui permettait à l'eau d'être filtrée par le sol avant de rejoindre le cours d'eau.	AEM prend note de cette méthode.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les membres sont en accord avec les modifications proposées et des échanges ont eu lieu sur les points suivants :

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
À l'exception de la portion de la route dont la gestion n'est pas effectuée par AEM, la gestion de la sécurité routière est généralement bien. Les employés conduisent de façon sécuritaire et respectent les limites de vitesse, mais j'ai déjà vu un employé conduire dangereusement, sans toutefois le signaler, par peur de conséquences sur l'employé.	Lorsque cela se produit, n'hésitez jamais à nous en informer. En étant au courant des comportements à risque, nous pouvons documenter les situations et sensibiliser les employés à l'importance de respecter le Code de la route.
Quel type de sensibilisation trimestrielle à la sécurité routière comptez-vous faire?	La sensibilisation se ferait par courriel ou par communication postale aux résidents du secteur ciblés.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
Vous avez mentionné qu'il y a eu un problème de sécurité routière impliquant des citoyens, comment savez-vous que ce sont des citoyens ?	Nous avons collaboré avec la SQ et il a été confirmé que c'était un camion lettré, pas un camion de compagnie. Nous avons aussi fait des démarches auprès de la SQ pour qu'ils soient plus présents dans le secteur, surtout pendant les travaux de construction. Nous faisons aussi de la sensibilisation auprès de nos employés, mais la présence policière sur place aide grandement.
Lors de la saison de la pêche et de la chasse, au printemps surtout, il serait important de sensibiliser les gens pour conduire moins vite. Vous pourriez communiquer avec les clubs de chasse et pêche pour faire un partenariat de sensibilisation entre AEM et les clubs.	C'est une excellente idée. Nous avons déjà fait des campagnes de sensibilisation avec la SQ à cet effet. Nous le faisons aussi avec nos employés, mais effectivement il serait intéressant de relancer les campagnes de sensibilisation avec les clubs de chasse et pêche dans les périodes actives.
Est-il possible qu'il y ait des fournisseurs qui utilisent encore le chemin Sabourin ?	Oui, Google Maps a un problème qui dirige les gens directement là-bas, alors certains fournisseurs s'y rendent par erreur. Nous avons fait une demande à Google pour apporter la correction et nous assurer que les gens sont dirigés au bon endroit.
Il y a un enjeu de sécurité à la jonction du chemin du Lac-Sabourin et de la Route 117 puisque la pancarte STOP est cachée par les boîtes aux lettres. Beaucoup de conducteurs ne font pas d'arrêt parce qu'ils ne voient pas la signalisation et c'est très dangereux.	Nous comprenons la situation, mais nous n'avons malheureusement pas le pouvoir d'intervenir. Nous pouvons toutefois en faire part au ministère des Transports.
À l'intersection du chemin du Lac-Sabourin et du chemin de la mine Akasaba Ouest, la pancarte réfléchit la lumière, ce qui éblouit les automobilistes. Serait-il possible de régler cet enjeu ?	AEM précise qu'ils vont vérifier la possibilité de modifier l'installation afin d'éviter l'éblouissement.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
Au même endroit, la végétation bloque la vue sur les panneaux de signalisation. Pouvez-vous faire l'entretien de la végétation?	Nous allons vérifier à qui revient la responsabilité de l'entretien de la végétation.
Est-ce qu'il serait possible d'ajouter une pancarte, incluant le numéro de téléphone à utiliser en cas de présence de caribou, dans la zone à modalités particulières sur le chemin de la mine Akasaba Ouest?	C'est noté, nous allons vérifier ce qu'il est possible de faire.

GESTION DES DYNAMITAGES ET DES VIBRATIONS

Les membres sont d'accord pour offrir aux gens la possibilité de recevoir par la poste un résumé vulgarisé des résultats de suivis de vibration destiné à l'ensemble de la population avoisinante. Ils suggèrent également de présenter ce résumé aux membres du comité avant de le diffuser, plutôt que de tenir des cafés-rencontres, car la présence des gens n'est pas toujours assurée.

GESTION DU BRUIT

Les membres sont satisfaits avec l'idée d'envoyer un document court et vulgarisé sur les résultats des suivis de bruit par la poste au voisinage.

GESTION DE L'EAU

Les membres sont en accord avec les modifications proposées et des échanges ont eu lieu sur les points suivants :

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
Je suis d'accord pour retirer les ateliers d'information et envoyer une synthèse par la poste, mais le document doit expliquer clairement comment se font les analyses et ce qui est nécessaire pour les réaliser.	En effet, c'est un excellent point. L'objectif de la rencontre d'aujourd'hui est de vérifier avec vous que vous êtes d'accord avec les modifications proposées au cadre. Par la suite, un bon travail de vulgarisation devra être fait par notre équipe afin que ce soit clair pour tous.
Si je comprends bien, les modifications au guide de bon voisinage que vous proposez, ça ne change rien à vos	Exactement, aucune exigence réglementaire n'est modifiée. Nous souhaitons simplement clarifier certains

obligations réglementaires et environnementales ?	engagements et revoir la façon de communiquer l'information avec le voisinage.
---	--

COMMUNICATION

Les membres sont d'accord avec les modifications et la proposition de varier le type d'événements d'information au grand public.

Action de suivi :

- › Vérifier avec les opérations jusqu'à quel endroit est effectué l'épandage d'abat-poussière sur la 7e rue entre le rond-point et l'aéroport (le chemin de l'aéroport) et déterminer quel abat-poussière est utilisé par les autres intervenants.
- › Informer le MTMD de l'enjeu de sécurité à l'intersection où les boîtes aux lettres cachent le panneau STOP.
- › Vérifier la possibilité de modifier la pancarte que génère de l'éblouissement à l'intersection du chemin du Lac-Sabourin et du chemin de la mine Akasaba Ouest.
- › Vérifier qui est responsable de l'entretien de la végétation bloquant la visibilité des panneaux de signalisation à l'intersection du chemin du Lac-Sabourin et du chemin de la mine Akasaba Ouest.
- › Vérifier s'il est possible d'ajouter une affiche, incluant le numéro de téléphone à utiliser en cas de présence de caribou, dans la zone à modalités particulières sur le chemin de la mine Akasaba Ouest.

VARIA ET PROCHAINES ÉTAPES

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES D'AEM
Je n'ai pas pu assister aux dernières rencontres, mais dans mon milieu on m'a demandé à quand est prévue la fin du projet d'exploitation?	En ce moment, avec le prix de l'or qui est avantageux, nous procédons à l'analyse des différents sites miniers. Nous ne pouvons pas nous prononcer pour le moment puisque les études sont en cours. La durée de vie reste alors la même pour le moment, qui est jusqu'en 2027 pour la mine Akasaba Ouest.
Est-ce qu'il serait possible de prolonger la durée de vie de la mine?	Avec le prix de l'or actuel, nous analysons le potentiel d'exploitation additionnel, mais ça va dépendre des résultats des études.

Mme Fortin Richard conclut la rencontre en rappelant que la prochaine réunion se tiendra le 9 décembre 2025 et sera une rencontre conjointe des Comités de suivi de Goldex et Akasaba Ouest.

Elle conclut en précisant que des discussions sont en cours au sujet d'une meilleure coordination entre les différents comités de suivi de la région, afin d'éviter les conflits d'horaire ou leur tenue trop rapprochés, ce qui pourrait fatiguer les personnes qui y participent.

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION





AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX

**MINE
AKASABA
OUEST**

- Mot de bienvenue
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour des opérations
- Résultats 2025
 - Suivis sonores et vibrations
- Résultats du sondage et piste d'améliorations
- Varia
- Prochaines étapes et mot de la fin

Tour de table - Nouvelles du milieu



MINE
AKASABA
OUEST



Suivis de la dernière rencontre



MINE
AKASABA
OUEST



SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE



- **Envoyer le compte-rendu aux membres des Premières Nations absents pour recueillir leurs commentaires et suggestions lors de la prochaine rencontre.**
 - Compte-rendu en cours de validation
- **Effectuer une validation auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour confirmer que l'installation de pancartes temporaires par AEM est conforme.**
 - Fait

Agnico Eagle | Comité de suivi Akasaba Ouest - Novembre 2025

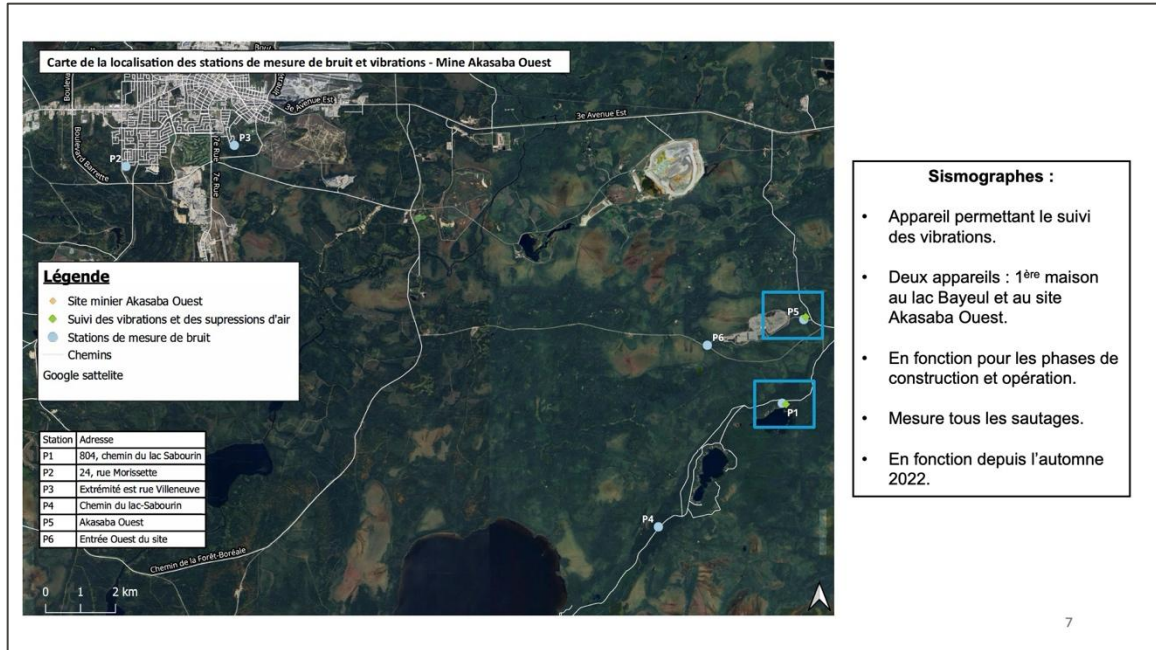
5

Suivi du niveau sonore et des vibrations



MINE
AKASABA
OUEST





RÉSULTATS RELIÉS AU SAUTAGE POUR L'ANNÉE 2025

Date	Vsum (mm/s)	OPL dB
2025-01-02	0.592	ND
2025-01-08	0.535	ND
2025-01-13	0.201	ND
2025-01-23	0.302	96.2
2025-01-27	0.381	96.4
2025-01-29	0.142	106
2025-02-03	0.31	88.1
2025-02-05	0.289	100.5
2025-02-11	0.574	100.3
2025-02-13	0.13	90.1
2025-02-18	0.249	95.7
2025-02-25	0.779	97
2025-02-28	0.383	99.4
2025-02-28	0.407	103.1
2025-03-05	0.36	103.1
2025-03-07	0.33	100.9
2025-03-12	0.25	97.3
2025-03-14	0.36	92.8
2025-03-19	0.31	95.4
2025-03-22	0.24	110.7
2025-03-24	0.58	92.6
2025-03-26	0.23	97.2
2025-04-02	0.355	88.7
2025-04-04	0.12	99
2025-04-10	0.29	98.9
2025-04-12	0.486	89.6
2025-04-18	0.473	93.2
2025-04-25	0.786	100.7
2025-05-01	0.30	101.6
2025-05-01	0.15	100.1
2025-05-14	0.15	101.9
2025-05-17	0.42	97.5
2025-05-23	1.60	103.7
2025-05-27	0.23	88.9
2025-05-27	0.18	106.5
2025-05-30	0.21	88.6

*ND → Bris d'équipement

Date	Vsum (mm/s)	OPL dB
2025-06-05	0.36	106.3
2025-06-12	0.44	109.9
2025-06-19	0.33	113.8
2025-06-27	1.92	104.3
2025-07-03	0.191	95.1
2025-07-13	0.157	104.5
2025-07-16	0.234	105.4
2025-07-18	0.547	97.5
2025-07-25	0.27	90.1
2025-07-29	0.901	102.1
2025-08-08	0.638	91.3
2025-08-19	0.225	104.1
2025-08-21	0.371	108
2025-08-28	0.438	108
2025-09-05	0.457	90.3
2025-09-09	0.588	94.9
2025-09-12	0.322	97.7
2025-09-18	0.331	112.2
2025-10-01	0.309	96.9
2025-10-02	0.26	103.1
2025-10-09	0.269	94.1
2025-10-20	1.1	101.8
2025-10-23	0.366	101.5
2025-10-24	0.35	99.2

Exigences réglementaires :

- Vibration : **12.7 mm/s**
- Surpression : **128 dB**

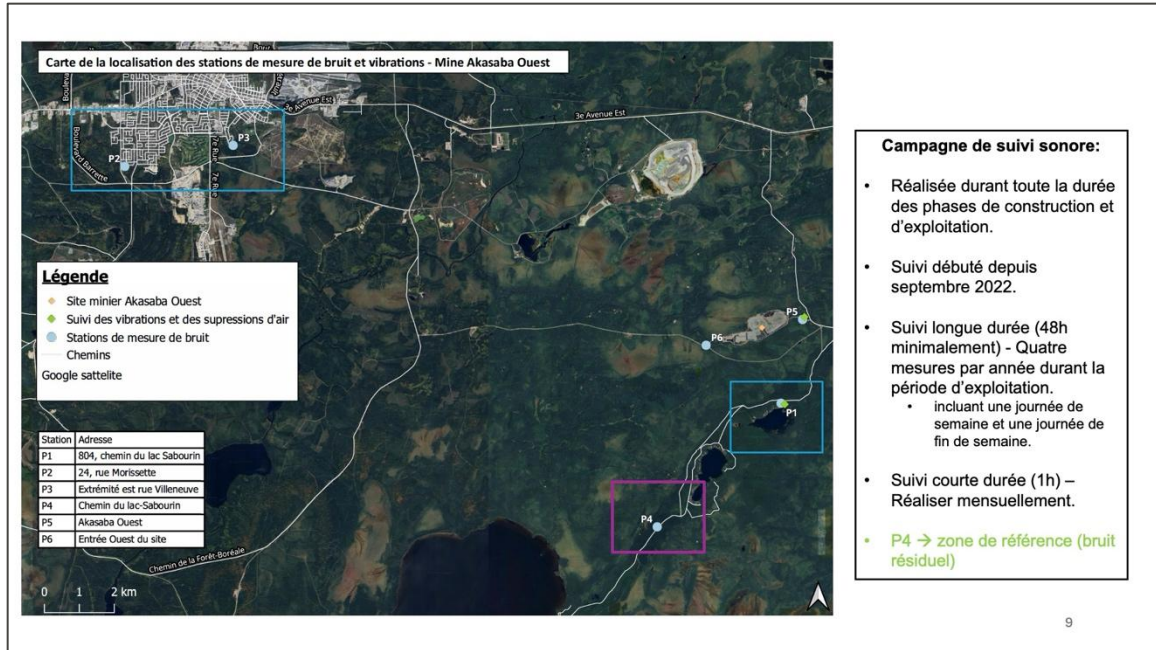
Résumé 2025 (à ce jour) :

- 61 sautages au courant de l'année
- Aucun événement de sautage ne dépasse les seuils limite des vibrations et des surpressions

Statistiques 2025 (à ce jour) :

- Moyenne : **0.4 mm/s** Moyenne : **99 dB**
- Maximum : **1.9 mm/s** Maximum : **113.8 dB**

Les sautages sont cédulés entre 12h et 13h et/ou entre 15h et 16h.



9

RÉSULTATS SONORES POUR L'ANNÉE 2025 (SOFT DB)

Station P1 : 804, chemin du Lac Sabourin

Mois	Date	LAeq				Termes correctifs			Niveau sonore net (dBA)		Conforme ?
		Non consigné (dBA)		Consigné (dBA)		KI	Kt	Ks	Jour	Nuit	
		Jour	Nuit	Jour	Nuit	(J/N)	(J/N)	(J/N)			
Janvier	28-janv	41		36		0	0	0	36		OUI
Février	19-févr	39		29		0	0	0	29		OUI
Mars	21-mars	39	42	34	37	0	0	0	34	37	OUI
	23-mars	36	23	27	21	3 / 4	0	0	30	25	OUI
Avril	17-avr	33		32		0	0	0	32		OUI
Mai	29-mai	43		41		0	0	0	41		OUI
Juin	06-juin	40	42	35	30	0	0	0	35	30	OUI
	07-juin	42	45	30	26	0	0	0	30	26	OUI
Juillet	09-juil	37		36		0	0	0	36		OUI
Août	08-août	43	43	43	37	0	0	0	40	37	OUI
	09-août	54	49	42	40	0	0	0	40	40	OUI
Septembre	15-sept	34		30		0	0	0	30		OUI
Octobre	03-oct	33	30	31	30	0	0	0	31	29	OUI
	04-oct	42	35	30	35	0	0	0	30	34	OUI
Novembre											
Décembre											

Niveaux sonores maximum autorisés selon le zonage en période d'exploitation :

- Jour : 45 dB
- Nuit : 40 dB

Aucune non-conformité n'a été relevée par Soft DB.

L'analyse est réalisée sur les heures avec les résultats sonores les plus élevés de jour et de nuit (en fonction de la météo et des résultats bruts)
Les contributions sonores mesurées sont principalement dues aux vents (selon une fréquence X), à la faune, au trafic routier et aux activités humaines

*Consigné → sans les contributions mentionnées ci-haut (mise à part le vent)

*Termes correctifs → Un bruit d'impact entendu sur l'enregistrement provenant de la mine

10

RÉSULTATS SONORES POUR L'ANNÉE 2025 (SOFT DB)



La station de conformité P2 : 24, rue Morissette

La station de conformité P3 : Extrémité Est de la rue Villeneuve

Mois	Date	Niveau sonore (dBA)	
		P2	P3
Janvier	28-janv	41	43
Février	19-févr	43	45
Mars	21-mars	41	48
	23-mars	43	36
Avril	17-avr	40	37
Mai	29-mai	45	50
Juin	06-juin	44	47
	07-juin	43	47
Juillet	25-juil	46	44
Août	08-août	46	48
	09-août	42	43
Septembre	15-sept	45	47
Octobre	03-oct	45	47
	04-oct	42	41
Novembre			
Décembre			

Niveaux sonores maximum autorisés selon le ministère des Transports et de la Mobilité Durable :

- Jour et Nuit : **55 dB**

Aucune non-conformité n'a été relevée par Soft DB.

11

Résultats du sondage et piste d'améliorations



MINE
AKASABA
OUEST



PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT



PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE RÉVISION

- Présentation du sondage au comité de suivi (**Mai 2025**)
- Envoi du sondage aux voisins (**Juin 2025**)
- Collecte et analyse des réponses (**Juillet 2025**)
- Activité citoyenne sur le site d'Akasaba (**Septembre 2025**)
- Présentation des résultats et ajustements en comité de suivi (**Aujourd'hui**)
- Présentation des ajustements en café-citoyen (**Décembre 2025**)
- Envoi d'un résumé du processus de renouvellement et de la nouvelle version du cadre dans les résidences de proximité et publication sur notre site web (**Décembre 2025**)

13

OBJECTIFS DU CADRE



OBJECTIF # 1

Prendre en compte les préoccupations des résidents de manière équitable pour tous

Traitement diligent des signalements

Prise en compte des principales préoccupations dans le cadre d'engagement

OBJECTIF # 2

Favoriser des relations harmonieuses avec le voisinage d'Akasaba Ouest sur des bases de confiance et d'écoute

Qualité de la relation et des communications

OBJECTIF # 3

S'engager à maintenir la qualité de vie et l'attractivité du secteur par des initiatives volontaires

Gestion diligente des nuisances (bruit, poussière, vibrations)

14

INDICATEURS DE PERFORMANCE (KPI)



OBJECTIF # 1

KPI 1 : Taux (%) de signalements traités dans les délais prévus et à la satisfaction des signaleurs

KPI 2 : Taux (%) de prise en compte des principales préoccupations dans les mesures déployées par l'entreprise

OBJECTIF # 2

KPI 3 : Taux (%) de confiance des résidents à l'égard de l'entreprise et de son engagement en matière de :

Responsabilité environnementale/ Implication sociale/ Protection de la santé et sécurité de la population

KPI 4 : Taux (%) d'appréciation à l'égard de la disponibilité et de la qualité de l'information et des communications

OBJECTIF # 3

KPI 5 : Taux (%) d'appréciation des efforts de l'entreprise en matière de prévention, de gestion et de suivi/surveillance des nuisances

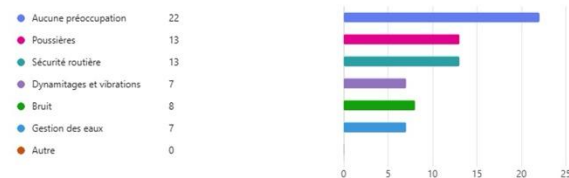
15

INDICATEURS DE PERFORMANCE (KPI)



KPI	RÉSULTATS
KPI 1 : Taux (%) de signalements traités dans les délais prévus et à la satisfaction des signaleurs	Plaintes traitées pour Akasaba Ouest : 2024 : 0 2025 : 2 Respect du délai de traitement des demandes à 100 % Rétroaction positive (100 %) à la suite du traitement d'une des deux plaintes
KPI 2 : Taux (%) de prise en compte des principales préoccupations dans les mesures déployées par l'entreprise	Le cadre de bon voisinage inclus 100 % des préoccupations soulevées dans le sondage

2. Parmi les éléments suivants, y en a-t-il qui vous préoccupent particulièrement dans le cadre du bon voisinage mis en place depuis 2023 ? (Vous pouvez sélectionner plusieurs réponses.) Si oui, précisez les raisons de vos choix à la question #3.



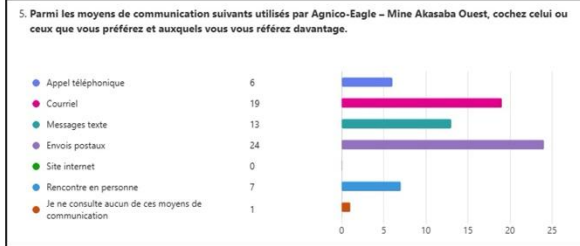
16



INDICATEURS DE PERFORMANCE (KPI)



KPI	RÉSULTATS
KPI 3 : Taux (%) de confiance des résidents à l'égard de l'entreprise et de son engagement en matière de : Responsabilité environnementale/ Maximisation des retombées économiques/ Implication sociale/ Protection de la santé et sécurité de la population	Données du sondage de satisfaction du cadre : 92 % Données du sondage Voconiq : À venir
KPI 4 : Taux (%) d'appréciation à l'égard de la disponibilité et de la qualité de l'information et des communications	Données du sondage de satisfaction du cadre : 92 %
KPI 5 : Taux (%) d'appréciation des efforts de l'entreprise en matière de prévention, de gestion et de suivi des nuisances	Données du sondage de satisfaction du cadre : 92 %



PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU CADRE MÉCANISME DE TRAITEMENT DES DEMANDES ET PRÉOCCUPATIONS



Exigences actuelles	Recommandations
Étape 5: Selon le type de signalement, un appel de rétroaction peut être effectué auprès du citoyen.	Modifier le libellé pour : Suivant un signalement, un formulaire de rétroaction est envoyé au citoyen.

18

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU CADRE
GESTION DES POUSSIÈRES


Exigences actuelles	Recommandations
Gestion des poussières : Utilisation de pierre non-argileuse pour la construction des routes.	Modifier le libellé pour : Utilisation de pierre non-argileuse pour l'entretien des chemins sur le site et du chemin Goldex-Manitou.
	Ajout d'une exigence : Arrosage régulier des chemins et du minerai sur le site à l'aide de camions à eau en fonction de la température.

19

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU CADRE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE


Exigences actuelles	Recommandations
Sécurité routière : Rappels réguliers des consignes auprès des utilisateurs de la route.	Modifier le libellé pour : Sensibilisation trimestrielle sur la sécurité routière auprès des usagers du chemin Goldex-Manitou (employés AEM et Eldorado et citoyens).
Sécurité routière : Fermeture de l'accès donnant sur le chemin du Lac Sabourin.	Retirer comme c'est finalisé.
Sécurité routière : Étendages d'abat poussière à proximité du site lorsque nécessaire.	Modifier le libellé : Épandage d'abat poussière à proximité du site et sur le chemin Goldex-Manitou. Le nombre d'épandages est en fonction de la température et du niveau de poussière.
Sécurité routière : Optimisation de la signalisation.	Retirer comme c'est finalisé.

20

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU CADRE
GESTION DES DYNAMITAGES ET DES VIBRATIONS


Exigences actuelles	Recommandations
Suivis et analyses des vibrations en continu pendant la phase de construction et d'opération.	Modifier le libellé : Suivis et analyses des vibrations en continu.
Programme d'évaluation préprojet des propriétés sur base volontaire.	Retirer comme ce programme est terminé.
Ateliers informatifs sur la gestion des vibrations.	Retirer et inclure ce sujet lors des occasions de rencontres bisannuelles (section communication).
Communication des données de vibration deux fois par année aux cafés citoyens et rencontres de comité de suivi.	Modifier le libellé : Communication bisannuelle des données de vibration par le biais d'un bilan envoyé à la maison et lors des rencontres de comité de suivi.



21

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU CADRE
GESTION DU BRUIT


Exigences actuelles	Recommandations
Deux campagnes de suivis sonores par an durant la phase d'installation puis 2 supplémentaires par an en phase d'opération.	Modifier le libellé : Campagnes de suivis sonores trimestriels.
- Entretien adéquat des équipements. - S'assurer du bon état des silencieux et catalyseurs de la machinerie.	Modifier le libellé : Maintenance régulière des équipements.
Programme de sensibilisation des utilisateurs de machinerie aux nuisances sonores potentielles.	Modifier le libellé : Conformité des équipements quant à la réduction sonore lors des opérations (ex: alarme de recul).
Communications bisannuelles des données sonores dans le cadre de cafés citoyens et rencontres du comité de suivi.	Modifier le libellé : Communications bisannuelles des données sonores par le biais d'un bilan envoyé à la maison et lors des rencontres de comité de suivi.

22

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU CADRE
GESTION DE L'EAU


Exigences actuelles	Recommandations
Analyses de l'eau en surface et sous-terre.	Modifier le libellé : Analyses de l'eau souterraine et de surface.
Programme d'évaluation pré-projet des puits sur base volontaire.	Retirer comme ça a été complété et démontré que nos opérations n'ont aucun impact sur le rabattement de la nappe phréatique.
Ateliers d'information sur la gestion des eaux.	Retirer et inclure ce sujet lors des occasions de rencontres bisannuelles (section communication).
	Ajout : Communication bisannuelle des données sur la gestion de l'eau par le biais d'un bilan envoyé à la maison et lors des rencontres de comité de suivi.

23

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU CADRE
COMMUNICATION


Exigences actuelles	Recommandations
Comité de suivi.	Modifier le libellé : Tenue de quatre rencontres du comité de suivi par année.
Événements café citoyens bisannuels pour traiter des sujets tels que :	Modifier le libellé : Deux occasions de rencontres avec les citoyens pour traiter des sujets tels que :
Publication d'un bulletin d'information annuel.	Modifier le libellé : Publication bisannuelle d'un bulletin d'information.
Ateliers informatifs sur nos opérations.	Modifier le libellé : Un atelier informatif sur nos opérations. Le sujet sera décidé de concertation avec le comité de suivi.

24

